

Le 3 avril 2015

Monsieur Pierre DUCOUT
Président

aux

Membres du Conseil Communautaire

Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :
Vendredi 10 avril 2015 à 20 h à la Mairie de CESTAS

ORDRE DU JOUR :

FINANCES

- Budget principal - Vote du budget primitif 2015
- Budget des Transports - Vote du budget primitif 2015
- Création du budget annexe de la Zone d'Activités de Jarry - Autorisation
- Budgets annexes des zones d'activités - Vote des budgets primitifs 2015
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères - Vote des taux pour 2015
- Taxes directes locales - Vote des taux pour 2015
- Personnel communautaire - Revalorisation de la prime annuelle
- Association Bordeaux Productic - Subvention 2015 - Convention - Autorisation
- Mission Locale des Graves - Participation 2015 - Convention de partenariat - Autorisation
- Plie des Sources - Participation 2015 - Protocole d'accord - Autorisation
- IREP - Participation 2015 - Protocole d'accord - Autorisation
- Bordeaux Technowest - Subvention 2015 - Autorisation
- Adsi Technowest - Subvention 2015 - Autorisation
- Mission Locale de Technowest - Subventions 2015 - Autorisation

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Parc d'activités du Courneau 1 - Promesses de vente avec T2B Aluminium - Autorisation
- Parc d'activités du Courneau 1 - Vente d'un terrain à la SARL Boucherie SOVIAN-GAZEAU & FILS / la SCI INVESTIR / la SCI BOOKS / la SAS RCT INDUSTRIE - Autorisation

AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Plie des Sources - Convention d'occupation de locaux avec la Commune de Canéjan - Autorisation

ELIMINATION ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

- Eco Emballages - Avenant au contrat de mandat d'autofacturation - Actualisation des modalités de transmission, des factures et avis de virement - Autorisation

PERSONNEL

- Recrutement d'un saisonnier pour faire face à des besoins occasionnels en 2015 - Autorisation

POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL

- Commune de Canéjan - Participation au surcoût foncier pour les logements locatifs sociaux « ZAC de Guillemont » - Autorisation

COMMUNICATIONS

- Décisions prises par le Président en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vous remerciant par avance de retenir cette date et comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Ma chère collègue, Mon Cher Collègue, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président - Pierre DUCOUT



